

De la révolution à la guerre au Soudan. Fragmentation politique, concurrence pour le contrôle de l'État et généralisation du conflit

Clément Deshayes

DANS **POLITIQUE AFRICAINE** 2024/1 n° 173, PAGES 69 À 92
ÉDITIONS **KARTHALA**

ISSN 0244-7827

DOI 10.3917/polaf.173.0069

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-africaine-2024-1-page-69?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Karthala.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

DOSSIER

CLÉMENT DESHAYES

DE LA RÉVOLUTION À LA GUERRE
AU SOUDAN. FRAGMENTATION
POLITIQUE, CONCURRENCE
POUR LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT
ET GÉNÉRALISATION DU CONFLIT

Le Soudan connaît une guerre depuis le 15 avril 2023 qui oppose deux forces armées. Cet article vise à replacer cet affrontement dans une histoire plus longue en analysant le glissement de la révolution de décembre 2018 vers la guerre et en décrivant les principales dynamiques de ce conflit. En s'appuyant sur des enquêtes de terrain antérieures à la guerre, cet article montre que l'enjeu de la guerre s'inscrit dans la poursuite de la concurrence pour le contrôle de l'appareil étatique et dans la trajectoire historique de gestion de la violence au travers de dispositifs miliciens. La généralisation du conflit a entraîné une diffusion de l'armement de la population et accentué la fragmentation politique et sécuritaire entamée durant la période de transition.

Le 15 avril 2023, Khartoum se réveille au son des combats à l'arme lourde et des bombardements aériens. Partenaires à la tête du Soudan depuis le coup d'État du 25 octobre 2021 qui destitua un gouvernement civil de transition, les Sudan Armed Forces (SAF) et les Rapid Support Forces (RSF) s'affrontent pour le contrôle de l'État. En janvier 2024, soit 9 mois après le début du conflit, près de 10 millions de Soudanais sont considérés comme déplacés ou réfugiés par les agences des Nations unies, faisant ainsi du Soudan la plus grande crise de déplacés actuelle¹. La guerre, qui a commencé à Khartoum et autour de l'aéroport militaire de Mérowé, s'est rapidement étendue à la majeure partie du pays : Darfour, Kordofan, Jezira et Nil Blanc.

Au-delà de la violence du conflit, qui a donné lieu à des nettoyages ethniques au Darfour, à des bombardements indiscriminés, à de nombreuses exécutions de prisonniers et de civils et à l'utilisation systématique du viol comme arme de guerre², cet article entend replacer l'irruption des combats entre ces deux forces armées dans le cadre des logiques politiques et historiques à l'œuvre, et dans leur contexte sociopolitique. Et ce d'autant plus que les mises en récits contemporaines, que ce soit de la part des belligérants ou de d'autres acteurs,

1. Ce papier prend en compte les événements qui se sont déroulés jusqu'au 31 janvier 2024.

2. UN Panel of Experts, «Final Report of the Panel of Experts on the Sudan», New York, United Nations, janvier 2024.

ont souvent recours à des interprétations simplificatrices ou essentialistes : guerre des généraux, islamistes *versus* non islamistes, lecture ethnisante... Cet article tentera d'appréhender le glissement de la révolution vers la guerre en laissant la place au processus de fragmentation des forces civiles révolutionnaires, aux rapports de force entre des acteurs politico-militaires inscrits dans une trajectoire de formation du secteur sécuritaire soudanais³, à l'exploitation des ressources des marges du pays et à leur gestion militarisée⁴, et enfin à la mise en place de « dispositifs miliciens⁵ » par le haut visant à mobiliser la population.

Depuis le soulèvement populaire de 2018-2019⁶ qui a entraîné la chute du régime militaro-islamiste dirigé par Omar al-Bashir depuis 1989, le Soudan a plongé dans une crise avec de nombreux rebondissements. La période ouverte par la révolution et l'éclatement de la coalition au pouvoir a été marquée par une grande fluidité politique⁷, une période d'ouverture des possibilités avec l'apparition de nouveaux acteurs ou la revitalisation d'anciens, et une reconfiguration majeure des équilibres politiques. La guerre actuelle constitue l'acmé de ces dynamiques de tensions et de transformations. Improbable avant la révolution, cette concurrence violente entre deux acteurs armés issus du régime précédent illustre les défis politiques hérités de trente années de domination de la vie politique par le National Congress Party (NCP) et la place centrale occupée par l'armée soudanaise depuis l'indépendance. Celle-ci a exercé le pouvoir pendant 55 des 67 années d'existence de la République du Soudan. Souvent en compétition avec les services de sécurité ou les différents partis uniques, l'armée soudanaise est restée une institution puissante qui a souvent été présentée comme un espace de brassage social et d'intégration nationale malgré de fortes disparités internes⁸. Concurrencée dans son ambition de diriger l'État par l'apparition et le renforcement de nouveaux acteurs militaires ou civils à partir du soulèvement populaire de 2019 (mouvements civils, RSF, rebelles), elle a essayé de se saisir de la « transition » afin de protéger et de renforcer son contrôle sur l'État et l'économie soudanaise.

3. H. Verhoeven, « Surviving Revolution and Democratisation: The Sudan Armed Forces, State Fragility and Security Competition », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 61, n° 3, 2023, p. 413-437.

4. A. H. El-Battahani, *Nationalism and Peasant Politics in the Nuba Mountains Region of Sudan, 1924-1966*, Khartoum, Khartoum University Press.

5. J.-P. Chauveau, S. Bobo, N. Kouassi et K. Moussa, « Milices rurales en Côte d'Ivoire durant le conflit (zone sud). Reconceptualiser le "dispositif milicien" », in R. Bazenguissa-Ganga et S. Makki (dir.), *Sociétés en guerres. Ethnographies des mobilisations violentes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012, p. 23-55.

6. J.-N. Bach, R. Chevrillon-Guibert et A. Franck, « Introduction au thème. Soudan, la fin d'une domination autoritaire ? », *Politique africaine*, n° 158, 2020, p. 5-31.

7. M. Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

8. H. Verhoeven, « Surviving Revolution and Democratisation... », art. cité.

La révolution soudanaise a ouvert une période de changements en mettant fin à la République islamique et au pouvoir du parti hégémonique, le NCP⁹. De manière schématique peuvent se dégager cinq séquences qui illustrent des rapports de force changeants. La première séquence est caractérisée par une confrontation multiforme entre les protestataires et le régime soudanais, et s'achève avec l'établissement d'un *sit-in* devant le quartier général de l'armée et le coup d'État qui écarte Omar al-Bashir de la tête de l'État le 11 avril 2019. La deuxième est marquée par une compétition intense entre le Conseil de transition militaire et les forces révolutionnaires, essentiellement regroupées au sein des Forces of Freedom and Change (FFC), qui culminera dans le massacre du 3 juin et la marche du million du 30 juin 2019. Cette séquence se clôt par la signature du Document constitutionnel qui organise la distribution des pouvoirs. La troisième séquence voit une tentative d'établir un gouvernement civil de transition qui inclut, suite au Juba Peace Agreement (JPA, Accord de paix de Juba), certains groupes rebelles du Darfour et du Nil Bleu. La quatrième période s'ouvre avec le coup d'État du 25 octobre 2021, rapidement contesté quand une grande partie de la population descend dans la rue. Finalement, la cinquième s'ouvre le 15 avril 2023 avec le déclenchement d'affrontements armés entre les SAF et les RSF, après une montée des tensions autour d'un accord-cadre patronné par l'Unitams¹⁰ et le QUAD for Sudan¹¹ prévoyant le transfert du pouvoir aux civils.

Si l'étincelle qui a fait exploser cette violence est liée au refus de l'armée de transférer le pouvoir aux civils et à la question de la réforme du secteur de la sécurité, les racines de ce conflit doivent être recherchées à la fois dans une plus longue durée et dans les conséquences des rapides changements politiques de ces dernières années. Comprendre la violence qui est exercée depuis le 15 avril nécessite de revenir sur la période de transition et sur la représentation des périphéries. Il s'agit de montrer que ce conflit tire ses racines dans les pratiques de gouvernance et de contre-insurrection du régime antérieur (1989-2019), et qu'il va au-delà d'une simple compétition entre généraux rivaux. Nous observerons davantage trois processus reliés : le changement politique issu du soulèvement populaire, la recomposition des acteurs de l'ancien régime et les dynamiques des guerres civiles. Tous ont provoqué une compétition pour le contrôle de l'État, l'irruption de nouveaux acteurs issus des périphéries, une milicianisation¹² du conflit et une fragmentation des groupes armés.

9. C. Deshayes et E. Vezzadini, « Quand le consensus se fissure. Processus révolutionnaire et spatialisation du soulèvement soudanais », *Politique africaine*, n° 154, 2019, p. 149-178.

10. L'United Nations Integrated Transition Assistance Mission in Sudan est créé par la résolution 2524 du Conseil de sécurité de l'ONU le 3 juin 2020. Elle a pour objectif de fournir une assistance au processus de transition au Soudan.

11. Formé en 2021 pour faciliter la médiation entre civils et militaires, il est composé des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis.

12. La milicianisation est ici entendue comme la multiplication de dispositifs miliciens, une notion qui permet de restituer la pluralité des formes organisationnelles et des réseaux de mobilisations. En effet, la création et les formes d'engagement dans ces milices recoupent des logiques sociales

Cet article est nourri par des terrains effectués au Soudan entre 2019 et 2022 sur les mobilisations durant la révolution, la reformation du mouvement syndical et les trajectoires des hauts fonctionnaires durant la « transition¹³ ». Le propos s'appuiera sur des matériaux de différentes natures : entretiens au Soudan et par téléphone, observations, discussions informelles¹⁴ et littérature grise.

LES ACCORDS DE SÉPARATION DU POUVOIR OU LA RÉVOLUTION CONFISQUÉE

La séparation du pouvoir entre civils et militaires

Deux semaines après les premières manifestations, le 3 janvier 2019, naît la plateforme politique des FFC. Les signataires de cette alliance sont le Sudanese Professional Union (SPA)¹⁵, qui prend un rôle central dans la mobilisation, les National Consensus Forces – Parti communiste, HAG, divers partis Ba'ath et nasséristes –, le Sudan Call¹⁶ – National Umma Party (NUP), le Sudanese Congress Party (SCP) –, des groupes armés rebelles regroupés dans le Sudanese Revolutionary Front – SPLM-N/Agar (Sudan People's Liberation Movement-North/Agar), SLM-Minawi (Sudan Liberation Movement-Minawi), Justice and Equality Movement (JEM), SLM-TC (Sudan Liberation Movement-Transitionnal Council), Sudan Liberation Forces Alliance (SLFA) –, l'Alliance unioniste et l'Alliance des forces civiles. Néanmoins ce sont les comités révolutionnaires ayant organisé les manifestations¹⁷ et le SPA qui tentent d'organiser la coordination nationale. Lorsqu'al-Bashir est déposé par un coup d'État mené par l'armée, les services de sécurité et les RSF, le 11 avril, les FFC se positionnent comme l'interlocuteur privilégié pour mener des négociations. Les meneurs du coup d'État n'avaient pas la volonté d'amorcer une véritable transition politique, mais plutôt d'opérer une réorganisation de la coalition autoritaire en se débarrassant d'une partie du NCP et du National Intelligence and Security Service (NISS)¹⁸.

différentes et instables en fonction de leur forme et de leur ancrage territorial. Pour une discussion autour de ces notions, voir A. Quesnay, « Régimes miliciens et gouvernement transnational dans les guerres civiles. Introduction », *Cultures et conflits*, n° 125, 2022, p. 7-20.

13. Ces terrains se sont principalement déroulés dans le cadre de l'ANR « Syndicalisme au quotidien en Afrique » et de l'ANR « Thinking Alternatives Worlds Across Sudanese Revolution ».

14. Cet article doit beaucoup aux riches échanges avec des collègues travaillant sur le Soudan : Mohamed Salah Abdelrahman, Alice Franck, Raphaëlle Chevrillon-Guibert et Azza Abdelaziz Yacoub.

15. Le SPA est un regroupement non autorisé d'associations professionnelles qui ont commencé à s'organiser en 2012 et se sont structurées en 2016.

16. Le Sudan Call est une coalition créée en 2013 après la répression des manifestations de septembre rassemblant l'essentiel des partis politiques d'opposition, le Sudanese Revolutionary Front et un regroupement d'organisations de la société civile.

17. M. El Gizouli, « Mobilization and Resistance in Sudan's Uprising: From Neighbourhood Committees to Zanig Queens », *Rift Valley Institute Briefing Paper*, janvier 2020.

18. Sur le coup d'État d'avril qui a déposé Omar al-Bashir, voir W. Berridge, J. Lynch, R. Makawi et A. de Waal, *Sudan's Unfinished Democracy: The Promise and Betrayal of a People's Revolution*, Londres,

Cependant, la puissance du mouvement populaire, le massacre du *sit-in* le 3 juin 2019¹⁹ et les pressions internationales²⁰ forceront l'armée et les RSF à négocier, et un accord avec les FFC sera trouvé en août 2019.

Le Document constitutionnel d'août 2019 consacre un pouvoir dyarchique organisé autour de deux institutions que sont le Conseil de souveraineté et le gouvernement. Le premier est dirigé par Abd al-Fattah al-Burhan, général de carrière, secondé par Mohamed Hamdan Dagalo dit « Hemedti », commandant des RSF, et il est composé de onze membres, dont six civils. Le second est dirigé par Abdallah Hamdok et est formé de ministres choisis par le Premier ministre sur proposition des FFC – à l'exception des ministres de l'Intérieur et de la Défense. La « formulation de l'agenda initial²¹ » est ambitieuse : signer des accords de paix avec les rébellions dès la première année, assainir les finances publiques et mettre fin à l'inflation, démanteler les intérêts de l'ancien régime et préparer des élections pluralistes pour 2023. Les institutions de transitions disposent de 39 mois pour accomplir ce programme.

En signant cet accord sans consulter une partie des forces révolutionnaires et en écartant de la négociation les groupes politiques armés et civils issus des périphéries, les FFC brisent l'unité des forces révolutionnaires. Le principe d'un accord pour le partage des pouvoirs privilégiant les SAF et les RSF est rejeté par plusieurs partis et comités de résistance²². Cet accord pose également plusieurs problèmes pratiques et politiques. Tout d'abord, l'accord, qui a valeur de constitution de transition, prévoit la mise en place d'institutions, mais remet à plus tard le processus constituant et l'échéance des élections. Ensuite, il reste flou sur les prérogatives respectives du gouvernement de transition et du Conseil de souveraineté. Cette confusion a largement bénéficié aux SAF et aux RSF qui ont gardé le contrôle sur de nombreuses institutions. Les deux années suivantes, marquées par une hypertrophie institutionnelle avec la multiplication d'organes transversaux consultatifs ou décisionnaires – le haut comité économique, les comités de mise en place des accords de Juba, l'initiative du Premier ministre « *the Way Forward* » –, ont été marquées par une illisibilité grandissante des décisions gouvernementales, des formes de privatisation de l'action publique²³ et

Hurst, 2022.

19. J.-N. Bach, « Ramadan de Sang. Le Soudan entre révolution et négociation, décembre 2018-juillet 2019 », *Note analyse*, n° 12, Khartoum, Observatoire de l'Afrique de l'Est, 2019.

20. Cet article fait le choix de ne pas analyser en profondeur le rôle des acteurs internationaux dans le conflit afin de souligner le caractère central des dynamiques endogènes.

21. J. J. Linz, *The Breakdown of Democratic Regimes: Crisis, Breakdown and Reequilibration*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1978.

22. Les comités de résistances sont nés durant la révolution à l'échelle des quartiers d'habitation des différentes villes du pays. Organes de mobilisation politique à l'échelle locale, durant la transition, ils ont assumé des fonctions de gestion administrative (règlement des conflits, entretiens des routes, distribution de gaz et de nourriture).

23. Doutant de la loyauté d'une partie de l'administration, le gouvernement a recours à des organisations privées (associations et entreprises). Par exemple, pour le lancement de la réforme du Planning familial, le gouvernement commande à une association la rédaction du décret et

une dispersion des espaces de confrontations entre civils et militaires – avec un Council of Governing Partners qui s'ajoute au gouvernement, au Conseil de souveraineté et au cadre de négociation avec les FFC.

Cette séparation des pouvoirs consacre ainsi le rôle de l'armée et des RSF dans la transition. Lors des négociations et avec ce premier gouvernement civil dit « technocratique », la priorité est de nettoyer l'État et de faire la chasse aux partisans du NCP.

Concurrence pour le contrôle de l'État: le cas du comité de démantèlement de l'ancien régime

Le gouvernement de transition a rapidement entamé un processus de démantèlement de l'ancien pouvoir en accord avec l'article 8 du Document constitutionnel. Il s'agit de mettre fin à la mainmise du NCP sur l'État, d'affaiblir la puissance économique de ce parti et des réseaux du mouvement islamique soudanais, et de combattre les effets du *Tamkin* – une politique mise en place depuis les années 1990 qui vise à renforcer l'emprise des militants sur l'État et l'appareil économique²⁴.

Ainsi, les FFC ont conscience du fait que la transition politique ne peut se dérouler que si elle est accompagnée d'une reprise en main de l'administration²⁵. Le 29 novembre 2019, après une réunion conflictuelle²⁶ rassemblant le gouvernement civil et le Conseil de souveraineté, une loi est promulguée afin de démanteler l'ancien régime. Elle ordonne la dissolution du NCP et la confiscation de ses biens, l'inéligibilité pour 10 ans de ses anciens membres et la nomination d'un comité de supervision du processus de démantèlement. Ce comité, connu sous le nom d'Empowerment Removal Committee (ERC)²⁷, est nommé en décembre 2019 et incarne, à travers ses missions et sa composition, deux enjeux saillants de la transition: la compétition pour le contrôle de l'État et la pénétration des organes de transition par des acteurs armés.

Le comité est dans un premier temps présidé par le lieutenant général Yasser el-Atta, membre pour la composante militaire du Conseil de souveraineté, et secondé par un civil, Mohamed al-Faki Suleiman. Il est composé de 18 membres représentants de différents ministères (Défense, Finance, Intérieur, Justice,

l'organisation de la conférence de lancement alors qu'une entreprise de communication privée en assure la promotion en court-circuitant les services compétents du ministère. Entretien croisé avec un conseiller du Premier ministre et une dirigeante d'association, Khartoum, novembre 2021.

24. L. Mann, « Wasta! The Long-Term Implications of Education Expansion and Economic Liberalisation on Politics in Sudan », *Review of African Political Economy*, vol. 41, n° 142, 2014, p. 561-578.

25. Entretiens avec un membre de l'ERC, Khartoum, juillet 2021.

26. Entretien avec un conseiller du Premier ministre, Khartoum, octobre 2022.

27. Committee to Dismantle the June 30, 1989 Regime, Eradicate Its Tamkeen System, Recover Public Assets, and Combat Corruption.

Affaires fédérales), des services de sécurité, des RSF et de cinq membres des FFC, et a l'autorité pour : dissoudre des associations et des entreprises, licencier des fonctionnaires, saisir ou geler les comptes et les biens d'institutions, d'organisations ou de personnes.

La place occupée par l'armée – qui a la main sur les ministères de la Défense et de l'Intérieur – est certes minoritaire, mais non négligeable. La présence des RSF et des SAF au sein de ce comité limite de fait les ambitions de démantèlement au NCP. L'armée, pourtant intimement liée à ce parti depuis le coup d'État de 1989²⁸, se retrouve ainsi hors de portée de ces comités. En légitimant la prétention des SAF et des RSF à participer à une transition issue de la révolution, le Document constitutionnel permet à ces acteurs de se distinguer du NCP. À travers cette manœuvre et en dominant les organes de transition, ils se soustraient à un démantèlement et, surtout, aux préemptions. Les intérêts du complexe militaro-industriel et les produits de la surexploitation des ressources aurifères sont ainsi protégés des saisies et d'un droit d'inventaire.

Le travail de ce comité a été très populaire jusqu'au coup d'État. De nombreux témoignages et preuves ont été présentés à la télévision publique et sur les réseaux sociaux. En avril 2021, le comité déclarait avoir saisi 50 entreprises, 60 associations, 420 000 hectares de terres agricoles et 1 million de mètres carrés de propriétés résidentielles. Il a remis 1 milliard de dollars au ministère de la Justice et un peu plus de 400 millions de dollars au ministère des Affaires religieuses²⁹. Environ 7 000 fonctionnaires ont été remerciés durant cette période. Dès les premiers mois, le comité s'est attaqué à des secteurs considérés comme loyaux à l'ancien régime : justice, banque centrale et diplomatie.

La nomination de l'ERC s'est accompagnée d'un projet de formation d'un comité d'appel. Néanmoins, son décret d'application n'a pas été promulgué par le Conseil de souveraineté dominé par les SAF. Le flou juridique encadrant les procédures d'appels a alors donné lieu à une véritable confrontation entre l'appareil judiciaire – un fief de cadres du NCP – et le comité. En janvier 2021, le ministère de la Justice décide de revoir le système d'appel et de créer une nouvelle Cour de justice composée de trois juges de la Cour suprême. Le 25 septembre 2021, l'ERC annonce le licenciement de 399 fonctionnaires, dont 10 juges et 7 juges de la Cour suprême et des procureurs. La chambre d'appel réagit et annule la décision du comité, et en profite pour annuler 10 autres décisions portant sur des cas similaires.

Plusieurs points saillants émergent de l'expérience des comités de démantèlement. L'ensemble des acteurs perçoit la question de la prise de contrôle de l'État comme centrale pour leur capacité à construire ou à garder le pouvoir.

28. Pour intégrer l'école des officiers, il était nécessaire d'être soit membre du parti, soit d'être sponsorisé par un cadre du NCP.

29. K. Abdelaziz et N. Eltahir, « Sudan Task Force Chasing Bashir-Era Assets Sees Progress, Faces Criticism » [en ligne], Reuters, 6 avril 2021, <<https://www.reuters.com/article/us-sudan-politics-idUSKBN2BT20R>>, consulté le 25 mars 2024.

Les forces civiles ont impulsé une dynamique de purge politico-économique visant à affaiblir les bases du pouvoir du NCP. La question du contrôle de l'État ne se résume alors pas à une présence au sein du gouvernement ou à la table des négociations. Il s'agit plutôt de s'assurer de la loyauté de l'administration à tous les échelons afin de prévenir les résistances internes et de garantir un accès aux ressources que permet le contrôle des institutions. Perçue comme l'institution phare de la transition civile et échappant progressivement à leur contrôle, l'ERC a été attaquée de plus en plus frontalement par les SAF. Dès le lendemain du coup d'octobre 2021, le comité a été dissous et ses décisions ont été annulées.

Les accords de paix contre la révolution ?

La division des opposants au régime d'Omar al-Bashir commence dès le début du processus révolutionnaire. Les groupes armés ou civils issus des régions en guerre sont mis de côté au sein des FFC dans la première partie de la révolution (décembre 2018-août 2019). L'équipe de négociateurs du Document constitutionnel, issue des FFC, ne comporte aucun membre du Sudanese Revolutionary Front qui voit ses exigences retirées de la dernière mouture du Document constitutionnel, notamment sur les questions relatives à la paix et à une plus juste représentation des institutions³⁰. La frustration est d'autant plus grande que cette signature intervient alors que des discussions entre les FFC et le Sudanese Revolutionary Front étaient en cours à Addis-Abeba.

Cette « trahison » originelle des FFC constitue un précédent qui a structuré les relations entre groupes armés et civils durant toute la transition et qui a profondément divisé les forces favorables à un changement politique. D'un côté, de nombreux leaders politiques ne considèrent pas que les groupes armés aient participé à la révolution depuis leurs refuges libyens ou sud-soudanais³¹ et que, de ce fait, ils n'ont pas leur place dans le cadrage par les FFC d'une révolution civile et pacifique. De l'autre, les groupes armés ont mis du temps à réaliser la profondeur de la contestation, y compris dans leurs régions.

L'injonction à signer la paix prévue par le Document constitutionnel selon un processus distinct du processus politique a ouvert une fenêtre d'opportunité pour les acteurs de l'ancien régime afin de revenir au centre d'un jeu qu'ils n'avaient pas quitté. Hemedti a été un acteur clef pour l'organisation des négociations avec les groupes armés du Darfour, qui s'amorcent en septembre 2019 à Juba

30. « Sudan Rebels Reject Junta-Opposition Political Agreement » [en ligne], Radio Dabanga, 18 juillet 2019, <<https://www.dabangasudan.org/en/all-news/article/sudan-rebels-reject-junta-opposition-political-agreement>>, consulté le 25 mars 2024.

31. Entretiens avec des dirigeants (cadres intermédiaires et dirigeants de partis et de syndicats) des FFC-1, septembre-octobre 2021 et novembre 2022.

sous la médiation du Soudan du Sud³². Cet accord permet aux groupes rebelles à la traîne de la révolution et défaits militairement de revenir sur le devant de la scène politique³³. Marginalisé par les RSF et les SAF lors des négociations et ayant perdu la confiance du Sudan Revolutionnary Front, le gouvernement civil n'est pas parvenu à attirer d'autres groupes rebelles plus puissants et structurés (SPLM-N et SLA-Nur, Sudan Liberation Army-Nur) et finit par accepter un accord qu'il n'a pas négocié et qui modifie profondément la nature de la transition.

Le Juba Peace Agreement (JPA) est finalisé en août 2020 et signé le 3 octobre 2020³⁴. C'est un accord de paix dit « complet » qui vise à redresser les inégalités de pouvoir et de richesse entre le centre du pays et ses périphéries. Il prévoit l'intégration des forces rebelles au sein de l'armée ainsi que la création d'une force commune (RSF, SAF et ex-rebelles) au Darfour.

Le JPA organise une nouvelle répartition des pouvoirs durant la transition avec un système de quotas attribués aux signataires. Ils obtiennent 25 % des postes du gouvernement et trois sièges au sein du Conseil de souveraineté. Les signataires prennent la tête des différentes régions, que ce soit au Darfour, au Nil Bleu ou au Kordofan, entraînant de profondes reconfigurations des équilibres politiques et sécuritaires dans ces espaces. Ainsi, le JPA confère une place majeure à des groupes plutôt faibles politiquement et militairement puisque les deux principales organisations rebelles, le SPLM-N et le SLA-Nur, refusent de le signer³⁵. Cet accord prévoit également une clause dite de « suprématie » qui place le JPA au-dessus du Document constitutionnel dans la hiérarchie des normes³⁶. Cet aspect a des conséquences politiques très concrètes puisqu'il acte une légitimité concurrente à celle issue de la révolution et retire certaines prérogatives au gouvernement durant la période de transition.

Avec la signature du JPA, la transition change de visage. Le poids des acteurs armés issus de la guerre au Darfour s'accroît de manière très sensible dans les institutions, que ce soient les mouvements signataires ou les RSF. Cet aspect est une première dans l'histoire politique soudanaise marquée par la mainmise d'une élite issue de la vallée du Nil³⁷. Il perturbe les jeux politiques d'un

32. Les pressions internationales et les engagements en soutien à cet accord ont été relativement faibles. Ainsi, les clauses financières parient sur un soutien mais aucun pays ne s'est engagé dans le processus au moment de la signature.

33. Les groupes signataires du Darfour sont essentiellement présents en Libye depuis leurs défaites successives.

34. Z. Al-Ali, *The Juba Agreement for Peace in Sudan*, Stockholm, Institute for Democracy and Electoral Assistance, 2021.

35. International Crisis Groups, « The Rebels Come to Khartoum: How to Implement Sudan's New Peace Agreement », *Crisis Group Africa Briefing*, n° 168, International Crisis Groups, février 2021.

36. A. M. Amoroso, « A Legal Analysis of the Juba Agreement for Peace in Sudan and its Darfur Components », *African Conflict and Peacebuilding Review*, vol. 12, n° 2, 2022, p. 23-48.

37. H. J. Sharkey, *Living with Colonialism: Nationalism and Culture in the Anglo-Egyptian Sudan*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2003.

«*political marketplace*³⁸» fondé sur des transactions et un système de captation des ressources matérielles et symboliques. La prise de pouvoir de plus en plus importante d'Hemedti et la place centrale de certains leaders de groupes armés marquent le renforcement d'une trajectoire auparavant marginale dans l'accès au pouvoir : celle des politico-militaires³⁹.

En réaction à l'entrée au gouvernement des anciens rebelles, les partis politiques des FFC ont eux-mêmes souhaité prendre part à la prise de décision et entrer au gouvernement. Enfin, plusieurs anciens rebelles, considérant que l'armée est la seule garante de leurs nouveaux pouvoirs issus des JPA, se rapprochent tendanciellement de celle-ci (c'est le cas notamment du JEM et du SLM-Minawi)⁴⁰. Ces dynamiques font que les civils se retrouvent en minorité sur certains sujets au sein du Conseil de souveraineté et affaiblissent leur contrôle sur l'appareil administratif.

Ces accords, fondés sur la négociation de postes⁴¹ et la coexistence, n'empêchent pas la reprise des conflits⁴², mais favorisent au contraire des formes de division et de factionnalisme⁴³ au sein des groupes rebelles⁴⁴. Les difficultés rencontrées lors de la mise en place du JPA, dans un contexte de séparation des pouvoirs, ont créé les conditions d'une fragmentation politique et d'une reprise en main de la transition par les SAF et les RSF.

COUP D'ÉTAT ET CONCURRENCE SÉCURITAIRE

Fragmentation politique et factionnalisme

Le coup d'État intervient à un moment où une logique de division est à l'œuvre au sein des forces civiles et révolutionnaires. Si les jeux de concurrence, d'opportunité politique et de retournement d'alliance sont des constantes des situations de fluidité propres aux périodes de crise⁴⁵, ici, viennent s'ajouter des caractéristiques antérieures au jeu politique qui font que la capacité à faire des coups politiques ou à créer des alliances (temporaires ou longues) est au centre de la

38. A. de Waal, «Sudan: A Political Marketplace Framework Analysis», *Occasional Paper*, n° 19, Sommerville, World Peace Foundation, 2019.

39. M. Debos, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, 2013.

40. International Crisis Groups, «The Rebels Come to Khartoum...», art. cité.

41. A. Mehler, «Peace and Power Sharing in Africa: A not so Obvious Relationship», *African Affairs*, vol. 108, n° 431, 2009, p. 453-473.

42. R. Lemarchand, «Consociationalism and Power Sharing in Africa: Rwanda, Burundi, and the Democratic Republic of the Congo», *African Affairs*, vol. 106, n° 422, 2007, p. 1-20.

43. T. Dahou, «Entre engagement et allégeance. Historicisation du politique au Sénégal», *Cahiers d'études africaines*, n° 167, 2002, p. 499-520.

44. V. Tanner et J. Tubiana, *Divided they Fall: The Fragmentation of Darfur's Rebel Groups*, Genève, Small Arms Survey, 2007.

45. V. Bonneau et J. Brachet, «Les "crises sahéliennes" entre perceptions locales et gestions internationales», *Politique africaine*, n° 130, 2013, p. 5-22.

vie politique. Ainsi, contrairement à ce qu'espéraient de nombreux protagonistes de la transition, l'assimilation réciproque des élites⁴⁶ civiles du centre et des représentants des groupes armés n'a pas conduit à un renforcement des forces hostiles à la mainmise de l'armée. En réalité, les deux types de groupes, ayant des légitimités différentes et des bases sociales distinctes, ont subi un processus similaire de fragmentation.

Dans le cas des FFC, des tensions émergent très rapidement autour de la question de la participation de l'armée à la transition et au sujet des réformes économiques d'inspiration libérales pilotées par le ministre des Finances Ibrahim al-Badawi, un ancien économiste de la Banque mondiale. Le Parti communiste, une partie des comités de résistances et certaines branches du SPA sont parmi les plus critiques. Le Parti communiste se retire des FFC en novembre 2020 et le National Umma Party indique qu'il « gèle » sa participation à la plateforme politique. En mai 2020, le SPA, un des membres fondateurs des FFC, organise des élections internes qui amènent une nouvelle génération à la tête du syndicat. Or les perdants, qui siègent au conseil central des FFC, rejettent les résultats du vote et, soutenus par la majorité des partis politiques, continuent d'assumer la représentation du SPA au sein des FFC malgré leur défaite électorale⁴⁷.

Dans le bouillonnement révolutionnaire des années 2019-2021, de nombreuses initiatives politiques sont prises, et des partis politiques voient le jour ou sont revitalisés. Certains entrepreneurs politiques ou groupes se positionnent en vue des élections et sont engagés dans des négociations permanentes afin de récupérer des postes⁴⁸. D'autres partis sont des créations d'anciens affidés du pouvoir qui tentent d'affaiblir ou de concurrencer les composantes révolutionnaires en essayant de faire oublier leur passé. Le cas de Sayyid Tirik qui, allié à Musa Mohamed Ahmed et Ali Abu Amna, crée le Haut Conseil des Nazarat Bejas dans l'Est du pays illustre parfaitement ces tentatives de repositionnement de notables régionaux du NCP et leur capacité de mobilisation⁴⁹. La fragmentation et la compétition politique sont aggravées par la multiplicité des centres de décisions.

Du côté du Sudanese Revolutionary Front et des acteurs armés, la dynamique de fragmentation est ancienne puisque de nombreux groupes sont des scissions du SLA d'Abdelwahid Nur (créé en 2003) et du SPLM-N. Après la signature du JPA, il s'agit en réalité plus d'une autonomisation des groupes armés vis-à-vis

46. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Karthala, 1989.

47. M. El Agati, O. Samir, A. M. Sayed Ahmed et Z. Srour, « Sudanese Professionals Association: Structure, Evolution, Roles and Coalitions: Challenges and Future Prospects » [en ligne], Arab Reform Initiative, novembre 2021, <<https://www.arab-reform.net/publication/sudanese-professionals-association-structure-evolution-roles-and-coalitions-challenges-and-future-prospects/>>, consulté le 25 mars 2024.

48. Par exemple, le Democratic Alliance for Social Justice de Mubarak Ardol et Ali Askouri.

49. J.-P. Gallopin, E. Thomas, S. Detzner et A. de Waal, *Sudan's Political Marketplace in 2021: Public and Political Finance, the Juba Agreement and Contests over Resources*, Londres, The London School of Economics and Political Science, 2021.

de l'alliance de circonstance qui est à l'œuvre. Cet attelage a été ballotté par les tensions qui s'accroissent en 2021 entre les militaires et les FFC et a été soumis à une pression importante venant du Darfour. En effet, la région connaît un regain important de violence depuis la signature du JPA⁵⁰. Les nombreux *sit-in* et manifestations qui ont eu lieu dans les grandes villes et les camps de réfugiés ont, pour certains, été très brutalement attaqués par des milices organisées par des tribus dites « arabes ». Cette mobilisation civile et la répression sanglante que subissent les populations entraînent une pression sur les groupes armés et leurs représentants au sein des institutions régionales. Afin de renforcer leur position, ces groupes ont recruté massivement des jeunes de leurs communautés après leur retour de Libye. Or ces nouvelles recrues exercent une contrainte sur des organigrammes politico-militaires parfois peu structurés, comme c'est le cas pour la SLFA ou la Sudanese Alliance. Ainsi la révolution n'est pas seulement un produit du centre qui ne toucherait que marginalement les régions. Elle questionne puissamment les équilibres de pouvoir régionaux, comme l'ont montré les émeutes et les blocages dans l'Est du pays, les affrontements sanglants dans le Nil Bleu⁵¹ ou la réactivation de violences multiformes au Darfour. Les signataires du JPA se divisent progressivement entre ceux qui se rapprochent des militaires (JEM et SLM-Minawi) et ceux qui privilégient une alliance avec les civils (Sudanese Revolutionary Front).

Diviser les civils pour prendre le pouvoir : le coup d'État d'octobre 2021

Suite aux tensions persistantes au sein des FFC et entre ceux-ci et des signataires du JPA, une nouvelle alliance est créée : le National Accord-Consensus Forces, plus connu sous le nom de FFC-2. Côté signataires du JPA, l'alliance est initiée par le JEM et le SLM-Minawi, puis rejointe par de petits partis politiques disparates. Elle appelle à une réorganisation du gouvernement qui tourne rapidement en faveur de la composante militaire (SAF). Rassemblant de nombreux mouvements issus des régions soudanaises, cette alliance affirme s'opposer à la domination des partis du centre du pays sur le processus de transition⁵².

50. J. Tubiana, *Delays and Dilemmas: New Violence in Darfur and Uncertain Justice Efforts within Sudan's Fragile Transition. Fact-Finding Mission Report*, Paris, Fédération internationale des droits de l'homme, 2021.

51. Sudan Rapid Respond Update, « One Year after the Coup: What's Next for Sudan's Juba Peace Agreement », *Rift Valley Institute*, novembre 2022.

52. La domination historique des tribus arabes riveraines sur le Soudan est un sujet largement exploré dans les études soudanaises, notamment au travers des inégalités économiques et politiques régionales qui permettent de dépasser le prisme identitaire. Voir par exemple E. Siansen et M. Kevane (dir.), *Kordofan Invaded: Peripheral Incorporation and Islamic Transformation in Islamic Africa*, Leyde, Brill ; S. Harir, « "Arab Belt" versus "African Belt" : Ethno-Political Conflict in Dar Fur and the Regional Cultural Factors », in S. Harir et T. Tvedt (dir.), *Short-Cut to Decay: The Case of the Sudan*, Uppsala, Scandinavian Institute for African Studies, p. 144-185.

La réalité semble plus complexe avec la présence de partis issus du centre⁵³ ou d'anciens alliés du NCP, ce qui sera acté ultérieurement avec le rapprochement du Democratic Unionist Party. Ils lancent un *sit-in* devant le palais présidentiel en octobre 2021 qui rassemble des milliers de soutiens, l'armée et des réseaux fidèles à l'ancien régime. Les participants appellent alors clairement l'armée à prendre le pouvoir pour écarter les FFC-1.

La tension entre le gouvernement civil et l'armée s'est à ce moment cristallisée autour de deux questions. La première concerne le transfert de la présidence du Conseil de souveraineté à un civil. Militaires et FFC ont une interprétation différente des accords et n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une date. Le second point de discord porte sur le contrôle des entreprises dirigées par les militaires que les civils souhaitent transférer sous la tutelle du ministère des Finances. Malgré des manifestations de soutien au gouvernement civil qui rassembleront des centaines de milliers de Soudanais en octobre 2021, les SAF et les RSF prennent le pouvoir le 25 octobre. Ce coup d'État était largement attendu par les dirigeants des FFC-1. Le général al-Burhan avait directement menacé Hamdok et plusieurs ministres lors d'une réunion au mois de septembre⁵⁴. Des centaines de personnes sont arrêtées, dont le Premier ministre et des ministres. Non associés au coup d'État, les membres des FFC-2 ont majoritairement soutenu ou apporté une caution à celui-ci. L'armée s'est ainsi servie de ce soutien pour défendre son action et la présenter comme un « correctif » de la révolution.

La résistance au coup d'État est extrêmement importante. Khartoum et de nombreuses villes se couvrent de barricades et les grèves se multiplient. La répression est brutale mais ne parvient pas à ramener le contrôle de la junte militaire. Les manifestations hebdomadaires et les grèves ont perturbé l'exercice du pouvoir et ont contraint les SAF à revenir à la table des négociations un an après le coup. L'enjeu central est de nouveau le contrôle de l'appareil d'État. Très rapidement, les militaires réintègrent les fonctionnaires issus du NCP au sein de la fonction publique. Les personnes nommées durant la transition sont remerciées dans les jours ou les semaines qui suivent le coup et sont souvent remplacées par leurs prédécesseurs⁵⁵. À bas bruit, les réseaux liés au NCP font leur retour dans l'État pour se mettre au service de l'armée⁵⁶. Les cadres du NCP réfugiés à l'étranger (en Turquie ou en Égypte) reçoivent l'ordre⁵⁷ du parti dissous de rentrer au pays avec la garantie qu'ils ne seront pas inquiétés. L'organisation

53. Notamment le Unified Federal Party, le Kush Liberation Movement ou encore un des partis Ba'ath dirigé par Yahya al-Hussein.

54. Entretien avec un conseiller du Premier ministre, Khartoum, octobre 2021.

55. Entretiens avec des fonctionnaires licenciés, octobre 2022.

56. K. Abdelaziz et N. Eltahir, « Under Military's Watch Sudan's Former Ruling Party Making Comeback » [en ligne], Reuters, 22 avril 2022, <<https://www.reuters.com/world/africa/under-militarys-watch-sudans-former-ruling-party-making-comeback-2022-04-22/>>, consulté le 25 mars 2024.

57. Entretien avec un membre du NCP, Khartoum, novembre 2021.

de la Da'wa islamique, centrale dans l'organisation financière du mouvement islamique soudanais, est relancée et remaniée pour laisser la place à des cadres du NCP⁵⁸.

Loin d'être un retour à l'ordre ancien⁵⁹, ce coup d'État s'inscrit pleinement dans le cadre de la période de transformation politique ouverte en 2019 et ne marque ainsi pas l'arrêt du processus révolutionnaire. Cette tentative de restauration autoritaire⁶⁰ se heurte aux divisions de l'appareil sécuritaire et du mouvement islamiste soudanais⁶¹ depuis la révolution.

L'armée face aux RSF: montée des tensions et multiplication des groupes armés

Le coup d'État, mené essentiellement par l'armée avec un appui peu enthousiaste des RSF, n'assure pas une domination sans partage des SAF. En effet, ces dernières doivent composer avec plusieurs éléments qui réduisent considérablement leur liberté d'action. Tout d'abord, la résistance populaire paralyse une grande partie du pays, des administrations et de l'activité économique. Ensuite, le gel des aides internationales met l'État au bord de la faillite. Enfin, la compétition avec les RSF, autant aux niveaux politique, militaire qu'économique, est de plus en plus intense. Ayant finalement une position assez faible, le commandement de l'armée s'appuie de plus en plus sur certains réseaux issus de l'ancien régime⁶². Or ceux-ci perçoivent Hemedti comme une menace existentielle et plusieurs face-à-face tendus ont eu lieu entre Ali Karti, qui fait office de leader du NCP dissous, et le leader des RSF⁶³. La révolution a également entraîné une reconfiguration importante des acteurs armés liés à l'État⁶⁴. Ainsi deux des organes sécuritaires les plus puissantes du pays sont dissoutes: le NISS et les Popular Defense Forces (PDF).

L'accroissement du nombre d'hommes en armes dans le pays est lié à deux dynamiques: premièrement, un recrutement important de la part des

58. « Power Struggle Inside the Islamic Call Organization in Sudan » [en ligne], *Sudan Tribune*, 15 février 2023, <<https://sudantribune.com/article270899/>>, consulté le 25 mars 2024.

59. A. Allal et M. Vannetzel, « Des lendemains qui déchantent ? Pour une sociologie des moments de restauration », *Politique africaine*, n° 146, 2017, p. 5-28.

60. J.-F. Bayart, « France-Afrique: la fin du pacte colonial », *Politique africaine*, n° 39, 1990, p. 47-53.

61. Fikra for Studies and Développement, *Attempts by Islamists to Return to Power: A Relentless Effort to Thwart the Transition*, Khartoum, Fikra for Studies and Développement, 2022.

62. Il s'agit ici de différents types d'acteurs: des membres du Mouvement islamique soudanais, des hommes d'affaires, notamment dans les villes de province, des leaders cooptés sous l'ancien régime de la *Native Administration* et de nombreux cadres de la fonction publique remerciés durant la transition.

63. « General Burhan and Islamists in Sudan: Allies or Foes » [en ligne], *Sudan Tribune*, 12 octobre 2022, <<https://sudantribune.com/article265243/>>, consulté le 25 mars 2024.

64. A.-L. Mahé, « L'appareil sécuritaire et la transition politique au Soudan », *Note de recherche*, n° 76, Paris, Irsem, 2019.

mouvements signataires de Juba pour, d'une part, bénéficier du programme de DDR prévu dans le JPA et, de l'autre, renforcer leur pouvoir au Darfour et dans le Nil Bleu ; deuxièmement, une concurrence exacerbée entre l'armée et les RSF.

La multiplication des milices liées à l'État s'inscrit dans l'histoire des pratiques de gouvernement des régions. En effet, depuis les années 1980-1990, les SAF et les pouvoirs politiques se sont appuyés sur des dispositifs miliciens pour mener les campagnes de contre-insurrection. Ces pratiques consistant à déléguer à des acteurs non professionnels recrutés au sein des populations locales et encadrés à des degrés divers par des institutions ont été une constante du gouvernement des périphéries depuis les années 1980. Les premières forces d'appuis sont les Murahileen créées en 1985-1986, auxquelles ont succédé les PDF, le Central Reserve Police, les Border Guards et les RSF.

Depuis le début de la transition, l'armée a encouragé la constitution ou le renforcement de groupes armés susceptibles de contrebalancer le pouvoir des RSF. D'abord, elle a pris le contrôle et renforcé la Central Reserve Police (CRP)⁶⁵ qui a vu le jour en 1974. Le leader le plus connu de cette unité de combat était Ali Kushayb, qui est actuellement jugé par la Cour pénale internationale pour crime contre l'humanité et crimes de guerre, commis au Darfour. Ensuite, l'armée a encouragé la création de plusieurs groupes armés. Ainsi, le Third Front Tamazuj a été créé et inclus dans le JPA. Ce groupe est composé de combattants issus de scissions du SPLM avant la séparation du Soudan du Sud qui ont combattu sous le commandement de Riek Machar⁶⁶. De manière similaire, les SAF ont soutenu la création d'une nouvelle milice appelée « les Boucliers du Soudan » et qui semble en réalité rassembler d'anciens membres des PDF et du NCP.

Enfin, l'armée a tenté, avec un succès mitigé, de recruter des milices tribales arabes au Darfour et au Kordofan et de reconstruire les PDF. Les SAF ont mené une politique de recrutement au sein des Rizeigat afin d'affaiblir la position d'Hemedti, lui-même issu d'une de ses branches (Mahariya)⁶⁷. Ils ont également essayé de reconstituer les Border Guards de Musa Hilal et auraient recruté des membres de son clan mahamid des Rizeigat⁶⁸. Parallèlement à cela, les PDF, seulement partiellement dissoutes, sont passés sous le contrôle de l'armée au sein d'un département de réserve. Néanmoins, de nombreuses unités opérationnelles au Kordofan recrutant sur des critères d'appartenance tribale semblent s'être rapprochées des RSF.

65. «Sudan: Central Reserve Police» [en ligne], REDRESS Briefing, mars 2022, <<https://redress.org/wp-content/uploads/2022/03/Briefing-Central-Reserve-Police.pdf>>, consulté le 25 mars 2024.

66. Fikra for Studies and Development, *The Political Index: Mapping of the Political Scene in Sudan*, Khartoum, Fikra for Studies and Development, 2022.

67. «Rizeigat Paramount Leader Rejects Recruitment among his Tribesmen in Darfur» [en ligne], *Sudan Tribune*, 16 mars 2023, <<https://sudantribune.com/article271945/>>, consulté le 25 mars 2024.

68. «Sudan Army Intends to Reintegrate the Border Guard Forces to its Ranks» [en ligne], *Darfur 24*, 11 octobre 2022, <<https://www.darfur24.com/en/2022/10/11/sudanese-army-intends-to-reintegrate-the-border-guard-forces-to-its-ranks/>>, consulté le 25 mars 2024.

L'inefficacité des SAF dans la contre-insurrection et le besoin du régime soudanais de se prémunir de coups d'État en s'appuyant sur d'autres acteurs armés ont nourri ce processus. Ces pratiques de gouvernement d'externalisation de la violence en faisant appel à des milices de différentes natures ont renforcé le factionnalisme et les allégeances personnelles au sein des forces armées (RSF, Border Guards, milices tribales, PDF). Cela s'accompagne d'un multipositionnement des acteurs paramilitaires et militaires : membre de milices tribales, opérateur économique et officier dans les RSF par exemple ; ou bien officier dans les SAF et dirigeant d'une entreprise. Ces trois dimensions (externalisation, factionnalisme et informalisation) attestent d'une forme de milicianisation des forces armées en général et d'une entrée dans l'État des groupes armés. Ces processus ne sont pas nouveaux mais se sont accélérés suite à l'ouverture des possibilités provoquée par la révolution.

L'ascension d'un entrepreneur politico-militaire

Fondés en 2013 et confiés à Hemedti, les RSF sont dans un premier temps sous le contrôle du NISS. Elles rassemblent de nombreux anciens *janjaweed*⁶⁹ qui se sont illustrés par la brutalité de leurs méthodes durant le conflit au Darfour⁷⁰. Ces unités recrutent essentiellement au sein des tribus dites « arabes » du Darfour qui ont été mobilisées massivement par le gouvernement soudanais pour réprimer les insurrections. Après une campagne couronnée de succès contre les groupes rebelles du Darfour en 2015 et 2016 qui permet l'expulsion vers la Libye de nombreux futurs signataires du JPA, les RSF sortent de leur zone habituelle d'opération, et sont déployées au Yémen, au Kordofan du Sud et à la frontière libyenne dans le but de contrôler les migrations en lien avec le Khartoum Process sous l'impulsion de l'Union européenne⁷¹.

Les RSF ne sont pas une milice *stricto sensu*, mais bien une force régulière qui a fait l'objet d'une loi spécifique, le *RSF Act* de 2017. Celle-ci dote les RSF d'un budget propre, décrit ses missions et accorde une immunité à ses membres. Contrairement à d'autres troupes issues de la mobilisation de civils, les RSF ont réussi à s'affranchir progressivement de l'armée et des NISS sans être dissous. Cette autonomisation se fait à la faveur d'un contexte international favorable qui a permis à Hemedti de profiter du déploiement au Yémen et du Khartoum Process. Enfin, Hemedti a bénéficié du patronage d'Omar al-Bashir, qui a fait passer cette unité sous son contrôle dans une logique d'équilibre sécuritaire entre

69. *Janjaweed* désigne les combattants des milices et des forces armées utilisées par l'État durant la guerre du Darfour.

70. J. M. Burr et R. O. Collins, *Darfur: The Long Road to Disaster*, Princeton, Markus Wiener, 2006.

71. S. Baldo, *Border Control from Hell: How the EU's Migration Partnership Legitimizes Sudan's "Militia State"*, Washington D. C., The Enough Project, 2017.

l'armée, la NISS et les RSF à une période où les oppositions internes au régime étaient de plus en plus bruyantes.

L'institutionnalisation des RSF passe par la mise en place d'une division du travail militaire accrue (unité blindée, génie, police militaire, renseignement, communication, etc.), un recours de plus en plus important à des formations et le développement d'une bureaucratie. Plusieurs centaines d'officiers des SAF ou du NISS sont détachés au sein des RSF pour encadrer et former les officiers et les sous-officiers. De nombreux officiers à la retraite des SAF et plusieurs centaines de membres de la NISS dissoutes rejoignent les RSF qui offrent des salaires attractifs. Ces processus se sont accélérés durant la révolution et l'accession d'Hemedti au poste de vice-président du Conseil de souveraineté. Au début de la guerre, les RSF comptent environ 100 000 à 120 000 hommes. Entre 2017 et 2023, ils recrutent massivement au sein des appareils de sécurités, mais également des populations non originaires du Darfour⁷².

Si les RSF sont bien une force encadrée légalement et si leur bassin de recrutement s'est élargi en dehors des tribus qui se définissent comme Arabes du Darfour, leur commandement repose essentiellement sur des liens familiaux et claniques qui s'articulent à une activité économique⁷³. La puissance des RSF est adossée à l'entreprise de la famille Dagalo, et plus particulièrement au conglomerat Al-Junaid qui regroupe de multiples entreprises (mines, construction, services, commerce) dirigées par des membres de la famille. L'essentiel de la richesse qui a permis de construire cette puissance provient de l'argent accumulé lors de la guerre au Yémen, des contrats publics, de l'extraction et du commerce de l'or⁷⁴. À la tête du complexe militaro-industriel, les SAF dirigent également de nombreuses entreprises qui ne sont pas liées au secteur de la défense : agro-industrie, commerce de bétail, transport, services, industrie pharmaceutique, pétrole et extraction minière. L'armée est aussi à la tête de secteurs économiques entiers et s'est largement concentrée depuis les années 1990 sur la gestion de ses entreprises. Les SAF ont donc perçu l'émergence d'Hemedti en tant qu'opérateur économique comme une menace pour leurs propres intérêts.

Si les RSF sont une force paramilitaire créée par l'État et qui s'est partiellement institutionnalisée, l'armée est une force régulière qui s'est progressivement privatisée. Nous entendons ici qu'elle s'est autonomisée de la supervision

72. J'ai ainsi conduit deux entretiens informels en novembre 2022 avec des ingénieurs originaires de Khartoum membres des RSF qui appartenaient aux unités de génie et logistique de cette force.

73. « The Rapid Support Forces: A Comprehensive Profile » [en ligne], *Sudan in the News*, 29 octobre 2019, <<https://www.sudaninthenews.com/the-rapid-support-forces-a-comprehensive-profile>>, consulté le 25 mars 2024.

74. « Exposing the RSF's Secret Financial Network » [en ligne], *Global Witness*, 9 décembre 2019, <<https://www.globalwitness.org/en/campaigns/conflict-minerals/exposing-rsfs-secret-financial-network/>>, consulté le 25 mars 2024.

de l'État et qu'elle a poursuivi des intérêts économiques privés⁷⁵. Précisons que le processus d'institutionnalisation des RSF est bien une dynamique de fond qui n'est pas achevée, comme l'attestent la forte mobilisation de groupes arabes du Darfour et le caractère familial du commandement.

Durant la transition, Hemedti a essayé de se positionner comme un homme politique et d'État en recourant à une stratégie double. D'abord, il a pallié les carences financières de l'État grâce à sa fortune personnelle en versant les salaires des policiers après le coup d'État de 2019 ou des surveillants du baccalauréat en 2021 et en 2022⁷⁶. Ensuite, il a construit des relations avec les leaders des zones rurales, autant au Darfour que dans d'autres régions, en organisant des événements rassemblant ces responsables de la *Native Administration*⁷⁷ et en distribuant des « cadeaux ».

Le contexte révolutionnaire a permis aux RSF de s'autonomiser et de se renforcer suffisamment pour entrer en concurrence avec les SAF. La rivalité entre ces deux acteurs n'est pas seulement politique, elle représente une remise en cause des hiérarchies sociales et économiques qui ont permis la domination depuis l'époque coloniale d'une élite issue du centre du pays. L'émergence d'un entrepreneur politico-militaire à même de concurrencer le pouvoir de l'armée dans les domaines militaires et économiques constitue un changement profond des équilibres des pouvoirs.

ARMEMENT DE LA SOCIÉTÉ ET GÉNÉRALISATION DU CONFLIT

Une guerre entre forces armées contre la population

La guerre entre ces deux forces a ainsi débuté le 15 avril 2023, alors qu'un accord-cadre entre les FFC, les SAF et les RSF venait d'être signé. Néanmoins, la tension entre les SAF et les RSF ne cessait de monter depuis plusieurs mois, et ces derniers avaient fait revenir plusieurs milliers d'hommes du Darfour vers la capitale quelques semaines auparavant.

Les affrontements sont directement d'une grande intensité à Khartoum avec l'utilisation de l'artillerie, d'hélicoptères et d'avions de combat. Dès les premiers jours, les combats gagnent le Darfour et le Kordofan. L'armée, mal préparée à

75. Sur le concept de « milicianisation de l'armée », voir R. Marchal, « Terminer une guerre », in R. Marchal et C. Messiant, *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflits en Afrique orientale et australe*, Paris, Karthala, 1997, p. 34.

76. M. Elagami, « The Checkered Past of Sudan's Hemedti » [en ligne], The Tahrir Institute for Middle East Policy, 29 mai 2019, <<https://timep.org/2019/05/29/checkered-past-of-sudans-hemedti/>>, consulté le 25 mars 2024.

77. B. Casciarri, « “La *gabila* est devenue plus grande”. Permanences et évolution du “modèle tribal” chez les pasteurs Ahamda du Soudan arabe », in P. Bonté, É. Conte et P. Dresch (dir.), *Émirs et présidents. Figures de la parenté et du politique dans le monde arabe*, Paris, CNRS éditions, 2001, p. 273-299.

des combats urbains et qui a longtemps délégué les manœuvres d'infanterie à des forces annexes, se retrouve en difficulté. Elle perd rapidement du terrain à Khartoum et applique une stratégie défensive en se repliant sur ses nombreuses bases militaires et sur les aéroports. Après une période d'enlèvement et de réorganisation de leurs forces, les RSF, qui peuvent compter sur de nombreux combattants expérimentés, repartent à l'offensive à partir de septembre 2023. Ils prennent alors le contrôle de quatre des cinq États du Darfour, affermissent leur domination sur la capitale, avec la prise de plusieurs bases militaires, et lancent une offensive victorieuse sur la seconde ville du pays, Wad Medani.

L'éclatement d'une guerre urbaine de haute intensité, qui a largement détruit la capitale⁷⁸, est un phénomène inédit au Soudan, dont l'histoire est pourtant marquée par une continuité de la guerre quasiment sans interruption depuis son indépendance⁷⁹. Néanmoins, les pratiques des SAF et des RSF reprennent un répertoire militaire, qui vise autant les civils que les combattants, largement expérimenté lors des conflits au Sud (1955-1972, 1983-2005) et au Darfour (2003-). Ainsi, les RSF, héritiers des *janjaweed*, ont recours aux pillages, aux viols, et dans certains cas à des nettoyages ethniques. Le pillage s'inscrit dans une histoire plus longue des razzias de bétail et de l'esclavage à l'ouest du pays, et est pratiqué systématiquement par les RSF pour enrichir le groupe et ses membres, et par certains de ses alliés qui ne sont pas payés et revendiquent ainsi un droit au pillage. Le viol est utilisé massivement comme arme de guerre, comme cela a été souligné par de nombreuses organisations⁸⁰ qui dénonçaient déjà ces pratiques dans le cadre du conflit au Darfour.

De son côté, l'armée s'est illustrée par son utilisation indiscriminée des bombardements aériens. Ceux-ci ont visé des habitations et des marchés à Khartoum, à Nyala et à Wad Medani. Le cas de Nyala est révélateur des pratiques des forces aériennes. Ainsi, après la perte de cette ville en octobre 2023, les SAF ont procédé à des bombardements sur l'aéroport et sur des quartiers résidentiels⁸¹. Si les premiers visaient à empêcher les RSF d'utiliser la piste d'atterrissage, les seconds relèvent d'une logique de punition collective des populations dans les zones sous le contrôle des RSF. Les services de sécurité de l'armée, obnubilés par l'existence d'une cinquième colonne, ont par ailleurs procédé à de nombreuses arrestations de civils et de militants⁸². Enfin, des cas d'exécutions de civils identifiés comme

78. «Sudan Unrest: Footage Shows Scale of Destruction in Khartoum» [en ligne], Guardian News, 25 avril 2023, <<https://www.youtube.com/watch?v=ei-1CD2FA0I>>, consulté le 25 mars 2024.

79. D. H. Johnson, *The Root Causes of Sudan's Civil Wars: Peace or Truce*, Oxford/Bloomington, James Currey/Indiana University Press, 2003.

80. UN Panel of Experts, «Final Report of the Panel of Experts...», *op. cit.*

81. «Warplanes Unleash Brutal Assault on Nyala» [en ligne], *Sudan War Monitor*, 30 décembre 2023, <<https://sudanwarmonitor.com/p/warplanes-unleash-brutal-assault>>, consulté le 25 mars 2024.

82. «Ethnically Motivated Extra-Judicial Executions in Sudan» [en ligne], Darfur Network for Human Rights, 19 décembre 2023, <<https://dnhr.org/2023/12/19/ethnically-motivated-extra-judicial-executions-in-sudan/>>, consulté le 25 mars 2024.

des « Arabes du Darfour » ont eu lieu, notamment à Wad Medani⁸³. Ce répertoire n'est pas nouveau et s'inscrit dans l'histoire de la division du travail militaire au Soudan depuis les années 1980. D'un côté, les forces armées bombardent et répriment, de l'autre, des forces supplétives combattent et ciblent les civils.

La durée du conflit et sa violence ont entraîné un réaligement politique des nombreux groupes armés préexistants. Les RSF, du fait de leur pouvoir économique et de leur dynamique sur le terrain, ont réussi à attirer certains commandants du Third Front Tamazuj⁸⁴ et des Boucliers du Soudan, qui étaient plutôt proches des SAF. De même, ils sont parvenus à conserver l'allégeance de nombreux officiers des SAF et du NISS qui étaient détachés auprès des RSF avant le conflit.

Les groupes rebelles et les signataires du JPA ont été soumis à une forte pression interne et externe, notamment au Darfour. Ainsi, le SLA-Nur, qui contrôle une partie du Jebel Marra, et le SPLM-N, qui dirige les Monts Nuba, ont maintenu une neutralité à l'égard des belligérants tout en essayant d'accroître leurs territoires. De leur côté, le JEM et le SPLM-N/Agar se sont ralliés aux SAF et leurs leaders Jibril Ibrahim et Malik Agar sont devenus respectivement Premier ministre et numéro deux du Conseil de souveraineté. Les groupes qui faisaient encore partie du Sudan Revolutionary Front, le SLM-TC et le SLFA ont essayé de conserver une neutralité complète malgré une forte pression exercée par les SAF, qui s'est matérialisée par l'exclusion des deux leaders de ces mouvements du Conseil de souveraineté. Enfin, le SLM-Minawi a opté pour une position plus ambiguë. Bien que soutien officiel de l'armée et bénéficiant de l'armement de celle-ci, les combattants de ce mouvement ne prennent pour l'instant pas part aux combats. Ces positionnements ont mis à rude épreuve les loyautés internes. Ainsi, une partie des commandants du JEM ont été exclus après avoir rencontré à N'Djamena Abdelrahim Dagalo, un des frères d'Hemedti. De même, plusieurs commandants du SLFA ont rejoint les SAF contre les RSF à la suite des exactions de ces derniers. Néanmoins, la majorité des forces signataires sont aujourd'hui rassemblées à El Fasher, la capitale du Darfour du Nord, et tentent de faire perdurer une trêve locale afin d'éviter que les événements d'Al Geneina ne se reproduisent et les entraînent dans le conflit.

La capitale du Darfour-Occidental, Al Geneina, a connu des massacres de grande ampleur au début de la guerre, rappelant les pires moments du conflit darfourien (2003-2006). Ces massacres résultent de l'imbrication de conflits locaux dans les dynamiques de la guerre. Relativement épargnée durant le conflit du Darfour, Al Geneina connaît une montée des tensions depuis les accords de Juba. Des affrontements et des tueries d'ampleur importante ont eu lieu en 2021

83. « More than 20 Detained by Sudanese Military Intelligence in Communist Party Raid » [en ligne], Radio Dabanga, 21 août 2023, <<https://www.dabangasudan.org/en/all-news/article/more-than-20-detained-by-sudanese-military-intelligence-in-communist-party-raid>>, consulté le 25 mars 2024.

84. « Tamazuj Group Aligns with RSF in Sudan's Ongoing War » [en ligne], *Sudan Tribune*, 17 août 2023, <<https://sudantribune.com/article276260/>>, consulté le 25 mars 2024.

et en 2022⁸⁵. Avec le JPA, des combattants de la Sudanese Alliance sont revenus et de nouvelles tensions ont émergé avec certaines tribus arabes pour le contrôle des terres. Le climat politique de la transition, qui voit Khamis Abakar, un ancien rebelle, devenir gouverneur de l'État du Darfour-Occidental, permet à des milices d'autodéfense massalit de se former dans la ville et ses environs. Ces groupes bénéficient de la clémence de l'armée, qui y voit un moyen de contrebalancer le pouvoir des tribus arabes de la région, majoritairement affiliées aux RSF. En 2021 et en 2022, ce sont des meurtres de membres de tribus arabes (Rizeigat) qui déclencheront un cycle de représailles et d'affrontements entre les différents groupes.

Lorsque la guerre entre les RSF et SAF éclate en avril 2023, le conflit antérieur est réactivé à partir de lignes identitaires. Les SAF et la police ont distribué des armes aux groupes d'autodéfense massalit et les RSF ont coordonné leur offensive sur la ville avec les milices tribales arabes⁸⁶. Entre avril et juin, entre 10 000 et 15 000 civils, essentiellement massalit, ont été exécutés et plusieurs dizaines de milliers d'autres ont été forcés de s'exiler au Tchad⁸⁷. Les notables et, plus généralement, les hommes massalit ont été systématiquement visés : le gouverneur est exécuté, plusieurs membres de la famille du sultan des Massalit et de nombreux fonctionnaires, avocats et défenseurs des droits de l'homme sont également assassinés⁸⁸. Ce nettoyage ethnique est ainsi le produit de la manipulation des identités par des acteurs politiques nationaux et locaux, des reconfigurations politiques et sécuritaires locales ouvertes par la transition, de la faiblesse des institutions étatiques de règlement des conflits dans les périphéries du pays et de l'existence de conflits locaux antérieurs.

Généralisation du conflit et mobilisation de la société

Confrontés à des pertes importantes et à l'enlèvement du conflit, les belligérants ont essayé de mobiliser de plus en plus fortement des secteurs entiers de la population. Ils ont adopté des stratégies différentes qui ont approfondi les clivages géographiques et les antagonismes identitaires. Deux dynamiques imbriquées se cristallisent : une mobilisation accrue de la société et la perte de contrôle des commandements sur une partie des combattants.

85. «201 Killed in West Darfur Tribal Violence: Governor» [en ligne], *Sudan Tribune*, 26 avril 2022, <<https://sudantribune.com/article258122>>, consulté le 25 mars 2024.

86. Depuis le conflit de 2003, de nombreuses tribus et clans arabes se sont dotés de milices tribales plus ou moins formalisées et qui rassemblent les parents de la tribu, qui répondent à l'appel lors de conflits avec d'autres tribus ou groupes d'appartenance.

87. Pour une description exhaustive de l'enchaînement des événements, voir «The Slaughter of El Geneina» [en ligne], Reuters, 22 septembre 2023, <<https://www.reuters.com/investigates/special-report/sudan-politics-darfur/>>, consulté le 25 mars 2024.

88. UN Panel of Experts, «Final Report of the Panel of Experts...», *op. cit.*

Revenons d'abord sur les stratégies de mobilisation des deux protagonistes. Les RSF ont massivement recours à la mobilisation d'hommes venant des tribus dites « arabes » de l'Ouest (Darfour et Kordofan), mobilisant des individus ou des dispositifs miliciens préorganisés sur des appartenances tribales. En s'appuyant sur une rhétorique identitaire suprémaciste et essentialiste valorisant les « fils du désert » face aux Arabes dits « riverains », qui concentrent historiquement le pouvoir, les RSF jouent sur plusieurs registres⁸⁹. Ils mobilisent à la fois sur des critères de proximité identitaire et culturelle largement fantasmée et se positionnent comme des défenseurs d'un groupe marginalisé des espaces de pouvoir. S'il est difficile d'évaluer les effets concrets de cette rhétorique, il est notable que les RSF ont réussi à bénéficier du soutien de nombreuses tribus et clan arabes de l'Ouest, qui leur ont fourni des hommes⁹⁰. La mobilisation de ces groupes n'était pas une évidence. En effet, les antagonismes internes sont forts et, avant le JPA, l'essentiel des affrontements au Darfour se déroulaient entre tribus arabes pour le contrôle de territoires⁹¹. Par ailleurs, ces hommes ne sont pas nécessairement placés directement sous les ordres des commandants des RSF, qui de fait coordonnent leurs actions avec eux plus qu'ils ne les dirigent. Cela a été particulièrement éclatant lorsque deux tribus du Darfour ont commencé à s'affronter (les Salamat et les Beni Alba) et que leurs parents ont déserté les combats à Khartoum pour répondre à l'appel de leurs leaders tribaux⁹².

L'armée a lancé une mobilisation populaire dans deux directions. Dans un premier temps, elle a lancé un appel à la population pour rejoindre des camps d'entraînement. Si la mobilisation a été relativement timide au début, elle s'est sensiblement accrue à la suite des avancées des RSF⁹³. Mobilisant largement sur la peur des exactions des paramilitaires et de leurs alliés, l'armée essaie d'encadrer le sentiment d'hostilité des populations du centre du pays envers les RSF. Cette manipulation des identités et des appartenances multiples s'inscrit dans une dynamique historique de l'État tendant à valoriser « l'arabité », qui s'articule à une marginalisation et une répression de populations issues des périphéries⁹⁴. Les mobilisés contribuent alors à remplacer les pertes au combat ou retournent

89. Les vidéos de propagande des RSF utilisent ce terme de « fils du désert » pour englober l'ensemble des groupes arabes pastoraux disparates de l'Ouest du Soudan.

90. Si une grande partie des leaders tribaux arabes du Darfour du Kordofan se sont alliés avec les RSF, plusieurs groupes et leaders ont appelé leurs parents à ne pas rejoindre les RSF.

91. C. Gramizzi et J. Tubiana, *Forgotten Darfur: Old Tactics and New Players*, Genève, Small Arms Survey, 2012.

92. « RSF Attempts to Impose a Peace on Two Feuding Arab Tribes in South Darfur » [en ligne], *Sudan War Monitor*, 17 août 2023, <<https://sudanwarmonitor.com/p/rsf-attempt-to-impose-a-peace-on/>>, consulté le 25 mars 2024.

93. M. Nashed, « Sudan's Civilians Pick up Arms, as RSF Gains and Army Stumbles » [en ligne], *Al Jazeera*, 24 décembre 2023, <<https://www.aljazeera.com/news/2023/12/24/sudans-civilians-pick-up-arms-as-rsf-gains-and-army-stumbles>>, consulté le 25 mars 2024.

94. F. M. Deng, *War of Visions: Conflict of Identities in the Sudan*, Washington D. C., The Brookings Institution, 1995.

dans leurs quartiers ou leurs villages pour organiser des groupes d'autodéfense locaux. Cette mobilisation de plus en plus massive ne doit pas être confondue avec un soutien aux SAF et à leur commandement, mais doit plutôt être appréhendée comme un mouvement venant du bas actant l'incapacité de l'armée de les protéger⁹⁵. D'ailleurs, de nombreux membres des comités révolutionnaires ou de groupes révolutionnaires, comme « Colère sans frontières », ont été entraînés par l'armée avant de rejoindre leurs quartiers et ont participé aux combats⁹⁶. De plus en plus systématiquement, les SAF ont commencé à distribuer des armes sans nécessairement assurer de formation. Cet armement de la population est assez inégal et hétérogène selon les lieux et les dynamiques locales. Ainsi, dans certaines villes du centre, il semble que ce soit des notables locaux (des marchands et des anciens cadres du NCP comme à Dongola ou à Shendi) qui organisent des groupes d'autodéfense, quand la mobilisation est organisée directement par l'armée à Sennar ou à Gedaref. En revanche, les populations zaghawa ou fur rejoignent les groupes armés anciennement rebelles. L'armement généralisé de la population, dénoncée par les organisations politiques en exil, entraîne une milicianisation de plus en plus poussée de secteurs de la population. La plupart des initiatives de ces groupes d'autodéfense échappent de fait aux SAF. Dans un second temps, l'armée a aussi essayé de s'appuyer sur des dispositifs miliciens reposant sur des liens identitaires. Les SAF ont ainsi réactivé les branches des PDF au sein des Misserya du Kordofan, entraînant des ruptures importantes au sein de cette tribu traversée par des allégeances tiraillées. Des milices massalit ou de groupes de l'Est du pays ont aussi été mises sur pied pour participer aux combats ou défendre ses régions. Or plusieurs de ces groupes entretiennent des antagonismes antérieurs et il est fort possible que de nouveaux affrontements localisés entre acteurs nouvellement armés aient lieu, comme cela a été le cas à Port-Soudan en septembre 2023.

Cette volonté d'étendre la guerre et de mobiliser des secteurs de la société entraîne une généralisation de plus en plus importante du conflit et affaiblit la cohérence interne des deux forces. L'armée est particulièrement tiraillée et soumise à la pression d'officiers intermédiaires, qui reprochent au commandement ses errements stratégiques⁹⁷. D'un conflit entre deux forces armées pour le contrôle de l'État, la guerre soudanaise est progressivement en train de se

95. M. Amin, « Sudanese Take up Arms against RSF as Army Begins to Push Back » [en ligne], *Middle East Eye*, 5 février 2024, <<https://www.middleeasteye.net/news/sudan-crisis-civilian-mobilisation-army-pushback>>, consulté le 25 mars 2024.

96. M. Amin, « Revolutionaries Fighting Alongside Army against Rapid Support Forces » [en ligne], *Middle East Eye*, 28 septembre 2023, <<https://www.middleeasteye.net/news/sudan-activists-fighting-rsf-alongside-army>>, consulté le 25 mars 2024.

97. « Dissident Officers Arrested in Omdurman » [en ligne], *Sudan War Monitor*, 7 février 2024, <<https://sudanwarmonitor.com/p/dissident-officers-arrested-in-omdurman>>, consulté le 25 mars 2024.

transformer en un conflit généralisé de plus en plus poussé caractérisé par une mobilisation accrue des référents identitaires. Le fractionnement progressif des belligérants et l'autonomisation de groupes locaux risquent de mener à une nouvelle phase plus fragmentée du conflit, et cela d'autant plus que les multiples efforts de médiations internationales sont impuissants à produire des effets sur un conflit dont les dynamiques sont avant tout soudanaises ■

Clément Deshayes

Institut de recherche pour le développement (IRD),

UMR Prodig

Abstract

From Revolution to War in Sudan: Political Fragmentation, Competition for Control of the State and an Expansion of the Conflict

Since 15 April 2023, Sudan has been caught up in a war between two armed forces. This article seeks to contextualise this confrontation within a longer history by analysing the shift from the December 2018 revolution towards war and describing the main dynamics of the conflict. Based on fieldwork carried out before the war, the article shows that it is a continuation of the competition for control of the state apparatus and a part of the historical trajectory of the governance of violence through the use of militias. The expansion of the conflict has led to a spread of weapons among the population and accentuated the political and security fragmentation that began during the transition period.